



**Association des Piégeurs Agréés du
Nord et des Gardes Assermentés**
855 rue du Ghien
59310 BEUVRY LA FORET
☎ : 03.20.61.89.14 / 06.79.62.30.45
Mail : pierrebonte@orange.fr

Information importante

Chers piégeurs et gardes,

Le courrier que nous vous avons fait parvenir de Williy SCHRAEN président de la FNDC concernant le confinement du à la pandémie du COVID-19, ne serai pas en adéquation avec les propos du président de la république et le premier ministre concernant la réglementation en vigueur du confinement.

L'ensemble des fonctions de gardes particuliers et des piégeurs sont concernées par le confinement en application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

Je vous demanderai de neutraliser tous vos pièges et de respecter le confinement.

Les seuls cas de déplacement possible pour le public sont ceux cités dans le décret visé ci-dessous limitant les déplacements, il s'agit de :

- Déplacements professionnels dans les conditions fixées par l'arrêté.
- Déplacements pour les achats de première nécessité (liste sur site gouvernement.fr).
- Déplacements pour motif de santé.
- Déplacements pour motif familiaux impérieux (assistance- garde d'enfants).
- Déplacements brefs à proximité du domicile pour activité physique strictement individuelle et besoins des animaux.

Nous devons faire preuve de civisme et de la plus grande rigueur dans l'application du confinement.

Nous devons être responsables et irréprochables, je compte sur vous.

Pouvez-vous en faire part autour de vous par téléphone ?

Pierre Bonte, Président de l'APANGA